



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

MTPTC/UCE/PHN-20/ QCBS-001

Pays : Haïti
Agence d'exécution : L'Unité Centrale d'Exécution (UCE) du Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC).
Nom du projet : Projet d'Accélération Numérique en Haïti (HDAP)
N° Don : D-724-0-HT
Nom du Marché : **Evaluation du niveau de maturité de la Cybersécurité pour Haïti**

N° Référence : MTPTC/UCE/PHN-20/ QCBS-001

1. *Le Gouvernement de la République d'Haïti a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le Projet d'Accélération Numérique en Haïti (HDAP). Une partie de ce financement servira à payer les dépenses prévues au titre d'un contrat de Services de Consultant pour la Sélection d'un Cabinet conseil en vue d'évaluer le niveau de maturité de la cybersécurité pour Haïti.*
2. L'objectif général poursuivi par cette demande de consultation est de compléter l'étude initiée par la Banque Mondiale dans la préparation de ce programme par une évaluation qui permet une compréhension accrue de l'état des lieux de la cybersécurité dans le pays et l'élaboration d'une stratégie nationale de cybersécurité assorti de son plan d'action opérationnel. Cette évaluation comprendra une évaluation de la maturité des cadres juridiques et réglementaires, des compétences, des structures de gouvernance et des institutions nécessaires telles que les CERTS et les SOC. Elle fera également état de l'engagement et l'appropriation du pays.
3. L'évaluation du niveau de maturité de la cybersécurité est l'objectif principal de cette consultation. Cette évaluation doit inclure une analyse minutieuse portant sur les domaines suivants :
 - a. Le cadre légal régissant la matière. Législation sur la cybersécurité, y compris les transactions électroniques, la protection des données personnelles, la protection de la vie privée, la protection en ligne des enfants, la protection contre les atteintes, l'exigence de vérification et de certification, la signature numérique et les transactions électroniques, la responsabilité des FAI et FSI, la protection de l'infrastructure, accès non autorisé, interférence, interception, modification, destruction de systèmes informatiques ou de données, protection de la vie privée, protection des données

- personnelles, lois procédurales, efficacité des enquêtes juridiques et application de la loi ;
- b. Politique et stratégie qui comprendront l'examen de la stratégie nationale actuelle de cybersécurité, y compris les plans de protection des infrastructures essentielles quand ils existent et l'intervention en cas d'incident ;
 - c. Technologie, y compris l'existence d'entités faisant office de CERT/CIRT/CSIRT au niveau national, de CERT/CIRT/CSIRT sectoriel, le cadre de normalisation et le cadre approuvé par le gouvernement pour la mise en œuvre d'un écosystème de cybersécurité pour les organismes gouvernementaux ;
 - d. Sensibilisation et renforcement des capacités, y compris l'examen de la sensibilisation du grand public, de la compréhension de la cybersécurité par le gouvernement et les décideurs, du développement de l'éducation sur la cybersécurité, de la formation des employés en cybersécurité ;
 - e. Coopération nationale, bilatérale et multilatérale.
4. La langue de travail sera le français.
 5. La durée de la mission est estimée à six (6) mois.
 6. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères d'évaluation suivants :
 - Expertise en évaluation des risques et en audit de la sécurité des systèmes d'information. Avoir une bonne connaissance des méthodologies d'élaboration de stratégies nationale de cyber sécurité et des principales normes de sécurité des systèmes d'information ; la détention de certifications professionnelles telles que CISSP est obligatoire ;
 - Expertise en gestion de la sécurité des systèmes d'information. Bien maîtriser les fondamentaux de l'analyse de risques en cybersécurité – notamment les méthodes NIST, ISO,... –; la possession de certifications professionnelles telles que CISM serait un atout ;
 - Expertise en régulation et réglementation. Prouver une connaissance avérée de la réglementation internationale en matière de sécurité des systèmes d'information.
 - Maîtrise du français ;
 - Une expérience des marchés émergents et/ou du contexte socioéconomique haïtien représente un atout.
 7. L'UCE invite, en vue d'élaborer la liste restreinte, les Consultants répondant à ces critères à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Pour réunir l'ensemble des expertises nécessaires, les candidats peuvent s'associer à d'autres cabinets pour améliorer leurs qualifications, ou faire appel à des sous-traitants. En cas de sous-traitance, lors de l'appel d'offres, l'intervention du/des sous-traitants ne pourra excéder 25% du volume (hommes/jours) et du coût de l'offre.

8. Les cabinets ou groupements de cabinets intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.
9. L'expression d'intérêt devra contenir :
- Une lettre de manifestation d'intérêt du cabinet, ou du groupement, adressée à l'Unité Centrale d'Exécution (UCE), et, en cas de groupement, indiquant le cabinet leader et interlocuteur principal de l'UCE.
 - En cas de groupement, une convention ou un projet de convention de groupement devra être incluse dans la lettre de manifestation d'intérêt.
 - La justification du statut juridique du cabinet ou de chaque membre du groupement et/ou sous-traitant.
 - La présentation du cabinet ou de chaque membre du groupement et/ou sous-traitant.
 - Les références pertinentes présentant les missions similaires ou comparables déjà réalisées. Une description précise (année et durée de réalisation, nom du client, prestations réalisées et résultats obtenus etc..) constituera un atout. Seules les références justifiées par une attestation de bonne fin (cf. ci-dessous) seront retenues.
 - Les Curriculum Vitae à jour du personnel-clé qui mettront en exergue les qualifications et expériences pertinentes des experts pour cette mission.
 - Une représentation synthétique de l'organisation du candidat pour l'intervention et du rôle de chacun des intervenants est recommandée.
 - Les pièces justificatives permettant la vérification des critères de présélection tels que présentés ci-dessus (attestations de bonne fin des références présentées et diplômes des experts).
10. Les Consultants intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de *l'Unité Centrale d'Exécution (UCE)* du *MTPTC* et prendre connaissance des TDRs, à partir du *lundi 18 juillet 2022*, tous les jours ouvrables de 8 : 30 à 15 : 30, à l'adresse suivante :

Unité Centrale d'Exécution (UCE)
#10 - 23 Angle Rue Malval et 2e Rue Wilson, Pacot,
Port-au-Prince, Haïti (W. I.)
Adresse électronique : ucemtptc@gmail.com / rjleger@yahoo.fr
Numéro de téléphone : (509) 4153-3450

11. Les Dossiers de candidature doivent être transmis aux adresses email ci-dessus au plus tard le vendredi 5 août 2022 à douze (12) heures P. M. (heure locale).
12. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
- Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC)
A l'attention de M. Robenson Jonas LÉGER, Ing.
Coordonnateur de l'UCE/BM
10 - 23 Angle Rue Malval et 2e Rue Wilson, Pacot,
Port-au-Prince, Haïti (W. I.)